

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée publique Commission de la sécurité publique

Mardi 14 février 2023, à 9 h 30

Salle du conseil | Édifice Lucien-Saulnier Webdiffusion de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Mme Daphney Colin, présidente
M. Abdelhaq Sari, vice-président
Mme Christina Smith, vice-présidente
M. Younes Boukala, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Marc Doret, membre
M. Benoît Gratton, membre
Mme Gracia Kasoki Katahwa, membre

ABSENCE

Aucune.

Personnes INVITÉES

Mme Ramana Zanfongnon, cheffe de division, Division de la réduction des inégalités et milieux de vie inclusifs du Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal

Mme Ariane Lanoue, chargée d'expertise et de pratique principale, Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal (SDIS) de la Ville de Montréal

M. François Raymond, directeur général de la Société de développement social (SDS)

Autres personnes Présentes

Mme Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes aînées auprès du comité exécutif

M. Moussa Sène, responsable du soutien aux élus·es, cabinet de la mairesse et du comité exécutif

Mme Sarah Sultani, responsable du soutien aux élus·es, cabinet de la mairesse et du comité exécutif



M. Alexandre Lelièvre, commandant, Division de la prévention et de la sécurité urbaine (DPSU), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) M. Ismaël Sougou, conseiller en développement communautaire, Division de la prévention et de la sécurité urbaine (DPSU), Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 34. Mme Daphney Colin, présidente de la Commission de la sécurité publique, souhaite la bienvenue aux personnes qui assistent à l'assemblée, aux commissaires ainsi qu'aux personnes représentant Service de la diversité et de l'inclusion sociale et la Société de développement social.

Elle invite les commissaires de la Commission à se présenter, puis elle présente brièvement le déroulement de la séance.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente donne lecture de l'ordre proposé. Sur une proposition de Mme Lisa Christensen, appuyée par Mme Christina Smith, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Approbation des procès-verbaux des 15 et 24 novembre 2022 et 13 décembre 2022

La Commission procède à l'approbation des procès-verbaux des assemblées publiques des 15 et 24 novembre 2022 et 13 décembre 2022.

Sur une proposition de Mme Gracia Kasoki Katahwa appuyée par Mme Lisa Christensen, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité tel que proposé.

4. Bilan de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale

4.1. Présentation - Bilan de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale

La présidente invite Mme Josefina Blanco, responsable de la diversité, de l'inclusion sociale, de l'itinérance, de l'accessibilité universelle, de la condition féminine, de la jeunesse et des personnes aînées auprès du comité exécutif, à prononcer un bref mot d'introduction. Celle-ci cède ensuite la parole à Mme Ramana Zanfongnon, cheffe de division de la Division de la réduction des inégalités et milieux de vie inclusifs du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal qui présente les personnes qui l'accompagnent et entame la présentation. Elle cède à son tour la



parole à M. François Raymond, directeur général de la Société de développement social (SDS), lequel poursuit à ses côtés en élaborant sur le volet pratique de l'ÉMMIS.

En terminant, Mme Zanfongnon annonce les investissements du gouvernement du Québec et ceux de la Ville de Montréal de l'ordre de 50 millions \$ sur les cinq prochaines années pour élargir le déploiement de l'ÉMMIS, notamment à deux autres arrondissements et augmenter dans la prochaine année sa présence en portant à 32 le nombre d'intervenants-es. Il est également prévu de mettre à l'essai une présence d'intervention 24h / 7 jours en cours d'année 2023.

La présidente remercie les représentantes du SDIS et le représentant du SDS et salue le déploiement de cette initiative au cours de l'année et demi et son succès en matière de prévention.

Mme Colin propose une pause de quelques minutes avant de poursuivre l'assemblée publique pour permettre la réception des dernières inscriptions à la période de questions et commentaires du public.

PAUSE

4.2. Période de questions et commentaires du public

Mme Daphney Colin précise le fonctionnement de la période de questions et commentaires du public. Elle invite ensuite les personnes inscrites à la période de questions présentes dans la salle à poser leur question.

Avant d'appeler les premières personnes qui ont demandé d'intervenir, elle mentionne la présence de représentants de la Division de la prévention et de la sécurité urbaine (DPSU) du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), MM. Alexandre Lelièvre et Ismaël Sougou, respectivement, commandant et conseiller en développement communautaire.

| Citoyen / Citoyenne | Questions / Commentaires |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. Marcel Lanoue | Est d'avis qu'une frange de la population n'a pas en haute estime le travail policier et que les coûts seraient mieux utilisés par des initiatives à l'instar de celle présentée / Demande d'élaborer sur le partenariat Montréal - Paris. |
| M. Jean Duval | Souhaite apporter son témoignage ayant vécu momentanément l'itinérance, et des pistes de solutions / Fait part que 50 % des personnes en situation d'itinérance sont affectées par la maladie mentale / Indique que ces phénomènes sociaux sont la résultante de la politique gouvernementale de désinstitutionnalisation et appelle à une plus grande responsabilité du gouvernement du Québec / Explique que ce type d'initiative, telle que l'ÉMMIS n'aurait à exister n'eût été de l'absence d'une prise en charge par les services sociaux gouvernementaux / Relate de son expérience dans un refuge et |



fait part de la nécessité d'interventions adaptées, notamment relatives à la toxicomanie et la maladie mentale / Soulève que nombre de personnes en situation d'itinérance proviennent de l'extérieur de l'agglomération de Montréal et afflux vers le centre-ville où sont offerts les principales ressources entraînant son lot de conséquences dans certains quartiers comme celui du Centre-Sud.

La présidente invite le citoyen à résumer ses propos de façon plus concise et lui demande de poser sa question. Une discussion s'ensuit, notamment sur les temps limités pour répondre à cet enjeu et la nécessité de partager l'expérience de personnes ayant vécu l'itinérance.

La présidente ajourne l'assemblée et souligne l'importance que revêt sa contribution aux travaux de la Commission. Le citoyen quitte la salle.

Reprend les propos prononcés lors de la présentation relativement au travail d'ÉMMIS afin qu'il ne fasse pas au travail effectué par les concurrence organismes communautaires / Demande de clarifier ce qui différencie les interventions ponctuelles de cette équipe et le travail de rue / Fait part de son appui à toute initiative qui évite le recours aux forces M. Ted Rutland de l'ordre pour répondre à des enjeux spécifiques, notamment psychosociaux / Selon les travailleuses et travailleurs de rue consultés·es, porte à l'attention que les interventions ponctuelles mineraient la construction de liens avec les personnes en situation de vulnérabilité et demande les approches à adopter pour en minimiser les conséquences, notamment en regard du travail de rue.

La présidente demande aux personnes dans la salle si elles souhaitent intervenir à nouveau. Elle procède à la lecture des questions et commentaires qui ont été transmis par l'entremise du formulaire en ligne.

| Citoyen / Citoyenne | Questions / Commentaires |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| M. Karl Beaulieu | Ma question porte sur l'écosystème que vous avez bien nommé est fragile au sein du milieu, j'aimerais entendre votre réflexion sur comment vous comprenez votre arrivée avec des budgets qui sont astronomiques en rapport à ce que les organisations communautaires reçoivent depuis des années. Quels sont les effets que votre arrivée peut avoir, notamment en termes des moyens que vous avez et des ressources sur ces organisations |



| | communautaires, pensez-vous qu'à terme vous pourriez débalancer l'écosystème. |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Laura Carli, Table des groupes de femmes de Montréal | Pour l'année 2023, «bonification et accélération», quel sera le rôle ou responsabilités des postes de quartier (Sud-Ouest, Plateau-Mont-Royal et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve) et de leurs agents·es? |

La présidente remercie les personnes présentes et celles à distance pour leur intervention.

4.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite désormais les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

| Commissaires | Questions / Commentaires |
|------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Gracia Kasoki Katahwa | Remercie des clarifications apportées suite aux interrogations soulevées en lien avec la complémentarité des ressources avec les organismes communautaires et le travail de rue / Retient du travail d'ÉMMIS leurs interventions sur le domaine public et présente les besoins dans son secteur, notamment auprès de la jeunesse et la nécessité de pourvoir une approche d'intervention adaptée en fonction, entre autres, des publics visés ou des zones géographiques / Demande le profil professionnel des intervenants oeuvrant auprès d'ÉMMIS. |
| M. Marc Doret | Porte à l'attention que ces enjeux sociaux affectent également les villes liées et demande comment développer un partenariat avec ÉMMIS. |
| Mme Lisa Christensen | Renchérit sur les propos de son collègue et fait part des ressources nécessaires dans d'autres arrondissements aux extrémités de l'île / Constate la pénurie de main d'oeuvre et demande les actions à entreprendre pour rehausser leur équipe d'intervenants·es / Demande d'élaborer sur le nombre d'effectifs qui seront déployés dans les arrondissements / S'interroge si les ressources sont à la hauteur des besoins. |
| M. Abdelhaq Sari | Constate comme les autres interventions de la nécessité d'une étroite collaboration avec les ressources déjà présentes dans les milieux, surtout sur le terrain / Affirme cependant que mieux vaut un chevauchement des interventions en raison de l'ampleur des besoins qu'un manque de ressources / Mentionne à l'instar de ses collègues que le phénomène de l'itinérance s'est répandu sur l'ensemble du territoire montréalais et n'est plus concentré aux |



| | secteurs centraux / Invite à communiquer largement l'initiative et son niveau d'intervention et appelle à son vaste déploiement élargir. |
|------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mme Daphney Colin | Fait également le même constat d'une préoccupation partagée à l'égard de la complémentarité des interventions avec le milieu communautaire et demande les liens qu'ÉMMIS entretient avec ce réseau et les tables de quartiers en vue d'atteindre une plus grande complémentarité. |
| Mme Gracia Kasoki Katahwa | S'interroge sur l'accueil d'une telle initiative auprès des travailleuses et travailleurs de rue et du personnel policier. |
| Mme Daphney Colin | Demande d'élaborer sur l'échéancier en vue du déploiement à plus grande échelle d'ÉMMIS. |
| M. Abdelhaq Sari | Mentionne que le territoire, tout comme les moments de l'année ou de la journée imposent des interventions adaptées / Partage son expérience à l'intérieur du métro de Montréal où plusieurs personnes en situation d'itinérance s'y réfugient en période hivernale et soulève la difficile cohabitation avec les usagers du transport en commun dans cet espace public. |
| Mme Lisa Christensen | Demande les statistiques, à l'issue des données relevées par les intervenantes et intervenants de l'ÉMMIS, portant sur la population anglophone et allophone. |

En terminant, la présidente remercie l'ensemble des citoyennes et citoyens, les personnes représentant le SDIS et la SDS ainsi que les personnes représentant le SPVM pour leur présence et participation.

Elle annonce que la Commission de la sécurité publique se réunira prochainement aux côtés de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise pour recevoir publiquement le bilan des actions de la Ville en matière de lutte au racisme et aux discriminations systémiques.



5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h21.

APPROUVÉ LE: 30 mai 2023

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin Présidente Lydia Atrouche Coordonnatrice - commissions permanentes